

Même au cours de la présente session, et sûrement à chacune des autres sessions du Parlement actuel, ces trois dernières années, le ministre et tous ses collègues ont soutenu le contraire; ils se sont dits horrifiés du fort déséquilibre des paiements en 1956 et, bien entendu, ils ont fait beaucoup de bruit à ce sujet durant la dernière campagne électorale. Néanmoins, on a prononcé ces paroles étonnantes: «Alors que nous connaissions le plein emploi et que notre économie progressait rapidement.» Doute-t-on que l'économie fût à son mieux en 1956? Alors que telle était la situation—et le ministre a toujours affirmé qu'il s'exerçait d'inutiles pressions inflationnistes à cette époque-là—l'honorable représentant nous dit finalement, après quatre années d'activité politique inspirée du contraire, que ces mesures étaient opportunes et bénéfiques dans les circonstances.

Puis, dans ce même passage de son discours, le ministre ajoute:

La réaction du public à ces avertissements et à ces mesures...

Il fait allusion à l'exposé budgétaire présenté en mars 1960.

...a été nettement favorable. Il y a eu régression de l'entrée de capitaux, régression du taux de change de notre dollar et régression de l'excédent de nos importations de biens et de services, mais ces régressions n'ont pas été suffisantes.

Mais je reviens aux pirouettes que le ministre a exécutées mardi soir, à la télévision. Quand on lui a demandé pourquoi il avait tant tardé à réglementer le change étranger, si cette initiative allait présenter des avantages énormes, il a répondu, à mon grand étonnement, que cette réglementation n'était pas opportune alors, mais que, vu les mesures qu'il avait prises il y a une année, elle serait maintenant utile. Chose curieuse, ce n'est pas l'exposé budgétaire qu'il faut consulter, mais un autre discours que le ministre a prononcé ailleurs au Canada pour savoir pourquoi il estime que son budget de mars 1960 a servi à réduire la prime sur le dollar canadien.

Je constate que le ministre a soutenu cette opinion sans cesse durant les 15 mois qui ont suivi la présentation de ce budget. Il semble croire que cette réduction est due au fait qu'il n'a demandé que 210 millions de dollars au marché. En réalité, encore en janvier dernier, alors qu'il présentait à ses amis de Toronto son exposé budgétaire de 1961, le ministre a déclaré que son exposé budgétaire de 1960 avait été utile au régime monétaire du Canada, parce qu'il n'avait demandé que 210 millions de dollars au marché et que cela avait eu des effets directs sur la prime du dollar canadien. Quelle sera la situation puisque, dans une partie de l'exposé budgétaire, le ministre dit qu'il va englober activement le marché afin de diminuer la valeur du dollar

canadien, et qu'il nous promet, pour employer ses propres termes, «un escompte important»? Nous voulons évidemment savoir ce que signifie «important» avant de terminer le présent débat.

L'hon. M. Pickersgill: Nous ne le saurons pas!

M. Benidickson: Nous allons faire de notre mieux pour le savoir. Il y a une profonde contradiction. Le ministre des Finances a déclaré à Toronto, aussi récemment qu'en janvier, qu'il défendait la liberté du taux du change sur le dollar canadien. Il se souviendra qu'il y a un an, l'opposition s'inquiétait des répercussions funestes, de la prime sur notre dollar, sur l'ensemble de notre économie et en particulier sur notre commerce d'exportation et notre industrie touristique, qui occupent une place si importante. Je le répète, le ministre était, il n'y a pas plus d'un an, un grand défenseur de la prime sans contrôle.

Quand on lit l'exposé budgétaire du ministre, on est profondément troublé de comparer les déclarations antérieures du ministre avec sa déclaration de mardi soir, dans laquelle il dit, à propos de la balance des paiements, que le gouvernement vise à réduire sensiblement le déficit et la balance des paiements et d'en arriver en fin de compte à se rapprocher beaucoup plus de l'équilibre. Dans le paragraphe suivant, il dit que le but du gouvernement est de placer les producteurs canadiens dans une situation telle qu'ils puissent bientôt, comme conséquence de ces mesures—il parlait des exportations—vendre chez nous et à l'étranger pour des centaines de millions de dollars de biens et de services canadiens, ce qui aurait un effet appréciable, directement et indirectement, en stimulant l'emploi, la production et les occasions d'affaires de nos industries. Voilà le langage si extravagant du ministre sur les mesures qu'on allait prendre au sujet de nos exportations.

L'hon. M. Hees: C'est tout à fait vrai.

M. Benidickson: Apparemment, le collègue du ministre des Finances, le ministre du Commerce, lui confirme que c'est ce qu'il prévoit. J'espère qu'ils sont tous deux meilleurs prophètes aujourd'hui que le ministre ne l'a été il y a un an, à propos de son programme général en matière d'excédent.

Je tiens à dire, à cet égard, que si l'accent, dans ce budget, est mis sur l'utilité d'une intervention du gouvernement dans le contrôle des changes, il y a là un manque de logique. Je renverrai, en effet, à cet égard, les députés à la déclaration que le ministre a faite à ce sujet, le 11 janvier 1960, à Toronto. Il a dit alors que quiconque cherchait à acheter des dollars canadiens avec des dollars des États-Unis ou d'autres devises